



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Maire de la
commune de Nanteuil-le-
Haudouin

[urbanisme@mairie-
nanteuillehaudouin.fr](mailto:urbanisme@mairie-nanteuillehaudouin.fr)
[gilles.sellier@mairie-
nanteuillehaudouin.fr](mailto:gilles.sellier@mairie-nanteuillehaudouin.fr)

Lille, le 10 août 2021

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale de la
révision allégée n°1 du PLU de Nanteuil-le-Haudouin
N° d'enregistrement Garance : 2021_5405

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi le 28 avril 2021 l'autorité environnementale pour avis sur le projet de
document d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le
délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de
l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête
publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,
le Président de séance

Philippe Gratadour

Copies : Préfecture de l'Oise
DREAL Hauts-de-France